

## **NOUVEAU STAGE AVS (AESH, CUI), EVS, AED**

Sur votre temps de travail

le vendredi 22 mars, de 9h à 16h à l'UD FO de  
Laval\*\* **CONNAÎTRE ET DÉFENDRE SES DROITS**



*En présence de François Standaert, Secrétaire National du  
SNUDI-FO, spécialiste des contrats précaires dans l'éducation nationale*

### AVS en CUI, AVS en AESH, EVS, AED

- Compte-rendu des actions FO en faveur des contractuels
- Connaître ses droits (indemnités, action sociale, congés...)
- Un CDI ? Un statut ?
- Conditions de travail
- Inclusion scolaire
- S'organiser et regrouper les revendications
- Les positions de FO
- Dossiers individuels (venez avec vos demandes et questions !)
- ...

**AESH: Toujours  
précaires !**

Depuis de nombreuses années, l'Éducation nationale utilise des salariés sous contrats précaires de droit public ou de droit privé sur des emplois permanents, nécessaires et pérennes. Elle leur impose des temps partiels qui génèrent des salaires de misère, elle leur refuse une vraie formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. La loi de 2014, devrait permettre de passer d'un contrat précaire à un CDI: Il n'en est rien ! Les annonces ministérielles vont bon train depuis la rentrée 2018, mais les conditions ne s'améliorent pas.

### Pour Force Ouvrière, il faut revendiquer:

**Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie reconnaissance des missions :  
La transformation de ces contrats en emplois statutaires de la Fonction publique.**

**Connaître ses droits et trouver des moyens pour les défendre est une urgence. Venez  
vous informer, discuter, échanger et débattre lors du stage du 22 mars, à Laval.**

Pour vous inscrire, adressez-vous au SNUDI-FO 53, via le formulaire en ligne  
(<http://snudifo-53.fr/stage-avs-aad-evs/>), par téléphone au 06.26.15.91.72, ou  
par mail à [fnef.fp.53@laposte.net](mailto:fnef.fp.53@laposte.net)

\* Ce stage sur temps de travail est un droit - Informez le DASEN avec la lettre type que nous proposons. (à joindre au courriel adressé au secrétariat de votre circonscription, avec la convocation, 1 mois avant la tenue du stage) Si besoin, appelez nous directement.

\*\*stationnement sur le parking de la salle polyvalente.

